



Verband Schweizerischer Schützenveteranen
Association suisse des tireurs vétérans

PROCES-VERBAL

100ème assemblée des délégués ordinaire

Samedi, 12.04.2014, Casino Barrière de Montreux, Montreux

Présidence	Bernhard Lampert, président central
Procès-verbal	Walter Ruff, Actuaire
Traducteur	Paul Döbeli, traducteur
Ordre du jour	selon invitation
Durée	13h15 – 16h05

Michel Talon, président des tireurs vétérans vaudois, saluait chaleureusement les personnes présentes à l'apéro au nom du comité d'organisation et des tireurs vétérans vaudois au Casino Barrière de Montreux. Il regrettait que Gérald Détraz, membre du comité d'organisation, ne puisse pas participer pour des raisons de santé à cette 100ème assemblée des délégués. Les camarades vaudois ont organisé une assemblée des délégués jubilaire inoubliable. Les participants ont été accueillis à l'entrée principale par les "Milices Vaudoises" en uniformes originaux de 1803. Avec leurs démonstrations de marche et de tir, ils attiraient l'attention de beaucoup de monde. Le banquet et l'assemblée jubilaire se déroulaient à la salle Claude Nobs, avec une vue magnifique sur le Lac Léman et les montagnes. Un grand merci à nos camarades vaudois pour leurs cadeaux sur les tables. Montreux ne doit pas seulement rester dans nos souvenirs mais nous invite à revenir.

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue du président central

Bernhard Lampert, président central salue chaleureusement au nom du comité central tous les délégués, hôtes d'honneur ainsi que les nombreuses personnalités politiques, administratives, de l'armée, des représentants d'associations amicales et des maisons qui soutiennent nos efforts dans la promotion et le soutien aux jeunes talents. Soyez les bienvenus. Il s'agit de :

Représentant des organes politiques: Laurent Wehrli, Syndic de Montreux, Glion.

Représentant de l'armée: Cdt de corps Dominique Andrey, chef des forces terrestres, Berne.

Représentants du monde du tir: Paul Röthlisberger, délégué FST, Frauenfeld et Peter Trauffer, président du CO finale JU+VE Thoun.

Représentants de maisons qui soutiennent l'ASTV: Fritz Egger, RUAG, Ammotec, Thun.

Président d'honneur de l'ASTV: Heinz Häsler, Gsteigwiler.

Membres d'honneur de l'ASTV: Edgar Aerni, Fritz Britt, Max Brütsch, Peter Caluori, Michel Dousse, Pius Kyburz, Josef Lauper, Daniel Noser et Adrian Plüss.

Dames d'honneur: Jacqueline Lohri, Glion, et Micheline Rittener, La Tour-de-Peilz.

La liste détaillée se trouve sur les tables.

Le président central relevait que c'est la 100ème assemblée des délégués de notre association. "Nous voulons célébrer ce jubilé dignement mais modestement. Sans oublier l'importance et surtout la reconnaissance des acquis et du bien-être existant. De pouvoir regarder avec fierté dans le passé et d'attaquer le futur avec confiance. Du fait de l'existence de l'association depuis 110 ans, son idée de fondation et d'avoir été fidèle aux buts initiaux, tout cela ne peut pas être faux d'un moment à l'autre. Mais c'est aussi la preuve que nous sommes parvenus à conserver les traditions et les valeurs. Pour cela nous devons à tous les acteurs notre reconnaissance, un grand merci et le respect. Il est actuellement à la génération actuelle de suivre la déclaration de Gustav Mahler (1860 - 1911): "La tradition n'est pas la conservation des cendres, mais la transition du feu". «Que notre association soit prospère dans le futur».

Le petit présent sur les tables accompagnera les personnes présentes dans leurs foyers et sera un beau souvenir de cette journée.

L'ordre du jour a été envoyé aux participants à temps. Aucune des associations cantonales n'a déposé une requête chez l'AD dans le délai prescrit. Vu qu'il n'y a pas d'objections et compléments, le président central ouvre la 100ème AD.

2. Hommages aux camarades décédés

Le président central pensait aux camarades disparus l'année passée avec les mots suivants: Notre plus grande peur et de perdre quelque chose qui avait enrichi notre temps. Tout ce qui a laissé des traces dans notre intérieur reste vivant dans nos souvenirs. Ils sont le journal de notre coeur dans lequel nous pouvons feuilleter quand nous sollicitons nos plus aimés et quand nous voulons retrouver des choses passées.

En remplacement de tous les camarades décédés en 2013, le président central mentionne notre président d'honneur Hansruedi Harzenmoser. Avec une minute de silence les délégués commémoraient leurs camarades disparus.

Après un dernier morceau de musique le président central remerciait la fanfare "Echo des Alpes" de Glion, sous la direction de Monsieur Prosper Fogoz.

Laurent Wehrli, président du Grand Conseil Vaudois et en même temps syndic de Montreux, saluait chaleureusement les participants au nom de Montreux. Montreux est une ville internationale avec des événements culturels, spécialement le Festival de Jazz. Montreux est une commune vaudoise, 70 % de la surface est faite de forêts ou de montagnes (et pas seulement de quais et du lac). Le Casino, avec vue sur le lac Léman et le lieu idéal pour l'assemblée jubilaire des délégués. Pour le canton de Vaud il est important de féliciter l'ASTV. Le centenaire est un grand événement. Les thèmes pour la prochaine génération sont connus. Il nous remerciait pour notre engagement pour la Suisse et le sport de tir.

C'est par un applaudissement vigoureux que les personnes présentes remerciaient Laurent Werhli pour ses commentaires. Le président central lui remettait également un petit présent pour la sympathique présentation de Montreux et sa région.

3. Contrôle des présences et élection des scrutateurs

La liste des présences indique:

26 associations cantonales et 38 hôtes d'honneur. Membre de la presse 0.

Les 149 ayants-droit au vote se répartissent ainsi: 10 membres d'honneur, 129 délégués, 10 membres du comité central. Majorité absolue: 75 voix.

Les scrutateurs suivants ont été élus: Série 1: Bruno Jäggi, AC LU, Série 2: Jakob Wyrsh, AC OW, Série 3: Josef Hautle, AC BC, Série 4: Martin Flückiger, AC BE, Série 5: Alois Bach, AC TG.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20.04.2013, Sumiswald BE

Le procès-verbal de la 99ème assemblée des délégués ordinaire est publié dans le rapport annuel 2013 de notre association; en allemand sur les pages 23 – 32, en français sur les pages 33 – 42.

L'assemblée approuve le procès-verbal sans discussion et remercie son auteur Walter Ruff, ac-tuaire et Paul Döbeli pour son excellente traduction.

5. Rapport annuel du président central et rapport d'activités de la commission de tir

Le rapport annuel 2013 du président se trouve aux pages 1 et 2 en allemand et sur les pages 3 et 4 en français. La discussion n'est pas demandée. Franz Müller, vice-président ad intérim procède au vote concernant le rapport annuel. L'assemblée accepte le rapport annuel 2013 sans discus-sion avec un applaudissement.

Le rapport d'activités et les résultats de la commission de tir se trouvent aux pages 11 – 17 du rapport annuel 2013. Le rapport est approuvé sans discussion avec les remerciements pour le bon travail de la commission de tir avec à sa tête le président Peter Anderegg.

6. Comptes 2013, décompte des cartes-couronnes 2013, rapport des vérificateurs des comptes, décharge au caissier central et au comité central

Les comptes 2013 se trouvent en deux langues sur les pages 18 – 20, le décompte des cartes-couronnes et des fonds sur la page 21 du rapport annuel 2013. Les comptes bouclent avec un ex-cédent de charges de CHF 3'200.83. L'ASTV dispose au 31.12.2013 d'un capital propre de CHF 120'932.19 et des fonds et provisions incl. Le fonds pour tâches spéciales de CHF 87'640.-. Les remboursements du fonds des cartes-couronnes étaient de CHF 276'896.-, les versements des associations cantonales de CHF 233'684.- L'état du fonds des cartes-couronnes au 31.12.2013 s'élève à CHF 687'936.-.

Le rapport de la commission de vérification des comptes - sous la direction de son président Ru-dolf Vöggtlin - est publié en deux langues sur la page 22 du rapport annuel 2013. Les vérificateurs proposent à l'assemblée des délégués 2014 d'accepter les comptes annuels 2013 et le décompte des cartes-couronnes 2013. Ils recommandent également de donner décharge au comité central. Les vérificateurs n'ont pas de commentaire à faire.

Les délégués suivaient les recommandations sans discussion et sans avis contraire. L'AD remer-ciait avec applaudissements le caissier central, Walter Schiesser ainsi que l'administrateur des cartes-couronnes, Franz Müller, pour leur grand travail exécuté avec compétence.

7. Prévisions budgétaires pour 2014

Les prévisions budgétaires se trouvent sur les pages 18 et 19 du rapport annuel 2013. Avec des charges de CHF 278'685.- et des produits de CHF 271'835.- le budget 2014 prévoit une perte de CHF 6'850.-.

Le budget est accepté par l'assemblée sans discussion.

8. Détermination de la contribution annuelle pour 2015

Les délégués ont approuvé sans avis contraire la proposition du comité central de fixer la contribu-tion annuelle à CHF 1.- et la contribution pour la relève (Finale JU+VE) – comme jusqu'à présent – à CHF 1.50 par membre.

9. Elections

L'AD doit élire les membres du comité central pour la période 2015 - 2018. Pour des raisons d'âge, Peter Anderegg, président de la commission de tir, se retire du comité. Gérald Détraz, CT de la région ouest, démissionnait pour des raisons de santé.

9.1 Réélection des membres actuels du comité central

Se présentent pour le comité central: Walter Schiesser, 1940, Heinz Gränicher, 1942, Franz Müller, 1943, Fritz Kilchenmann, 1945, Paul Döbeli, 1946, Florian Zogg, 1946, Bernhard Lampert, 1947, Walter Ruff, 1947, et René Birri, 1949. L'élection se déroule ouvertement et en une fois. Tous les anciens membres du comité central sont réélus à l'unanimité.

9.2 Election de deux nouveaux membres au comité central

- Heinz Schmied, 29.01.1946, habitant Mühlirütistrasse 6, 8556 Illhart TG, marié, charpentier/monteur, CT TG, comme membre de la commission de tir.
- Bernhard Bieri, 27.06.1953, habitant La Pralie 1, 1187 St. Oyens VD, marié, mécanicien et conducteur de train aux CFF, CT VD, comme membre de la commission de tir.

Les deux membres nouvellement élus du Comité central déclarent accepter l'élection. Ils sont félicités et accueillis par le président central. Ils reçoivent chacun une enveloppe avec les accessoires du CC.

9.3 Election du président central

Le président central actuel, Bernhard Lampert, est d'accord de travailler une nouvelle période comme président central. Franz Müller, vice-président par intérim ouvre l'élection. Bernhard Lampert est élu à l'unanimité et avec applaudissement.

9.4 Election d'un nouveau membre de la commission de vérification des comptes

Manfred Mani, 03.01.1950, habitant Thal 246a, 3762 Erlenbach i.S., marié, employé de banque, CT BE est élu à l'unanimité. Il accepte son élection.

Allocution du représentant de l'armée

Le président central se réjouit maintenant de donner la parole au représentant de l'armée, Monsieur le commandant de corps Dominique Andrey, chef des forces terrestres. C'est toujours un honneur et une satisfaction d'accueillir à notre assemblée des délégués un haut représentant des officiers.

Le commandant de corps Dominique Andrey, chef des forces terrestres, se réjouit d'être chez les tireurs vétérans. Il nous transmet les salutations de l'armée et de bons souhaits pour notre 100^{ème} AD et les 110 ans de l'association.

Il y a 100 ans, les menaces étaient bien différentes. Deux guerres mondiales sont derrière nous. Les dangers et les menaces changent constamment. Ils deviennent plus complexes, plus interconnectés. Les menaces sont définitivement autres, elles sont latentes. Elles se développent rapidement. La protection du pays et de ces habitants doit être garantie. Qui auraient pensé il y a deux mois à l'évolution en Ukraine. Nous sommes obligés de développer des instruments de politique de sécurité qui nous permettent de réagir et d'agir. Notre armée doit être prête. Il remercie toutes les tireuses et tireurs pour leur soutien. Notre système de tir hors service est un signe concret du système de milice et du citoyen en uniforme. Il n'y a pas de raisons de changer quelque chose. Notre système de tir hors service est une tradition et doit être poursuivi avec véhémence. Notre armée va nettement mieux qu'on la décrit. Tout n'est pas optimal certes. Les exigences de l'armée ont changé. L'armée est portée par de jeunes citoyens qui s'en donnent. Le contexte civil et économique doit être pris en compte. Le parlement porte une grande responsabilité pour le développement de l'armée. L'armée moderne doit être équipée correctement afin de pouvoir remplir sa

mission. Nous devons cela au citoyen en uniforme. Nous sommes aussi obligés de nous occuper des initiatives qui sont déposées chaque année.

Ne parlons pas d'argent ou de types d'avions. C'est notre sécurité collective qui est en jeu. Nous voulons une solution optimale et maximale. Nous voulons prendre la responsabilité de notre sécurité. Ne soyons pas naïf. Il remercie pour le soutien du côté des tireurs vétérans.

Le président central le remercie pour ces paroles claires et lui remet un présent. Les participants l'applaudissent.

10. Remise des distinctions

Depuis 2010 nous ne remettons que des vitraux. La remise des médailles est faite par les associations cantonales. En 2013, 7'947 tireuses et tireurs ont participé au concours individuel (page 13 du rapport annuel 2013). Le meilleur tireur ou tireuse des disciplines fusil et pistolet reçoit un vitrail.

On ne peut le gagner qu'une seule fois.

A cause de plusieurs faux rapports, la liste des résultats a dû être refaite plusieurs fois. La liste figurant sur les pages 14 et 15 du rapport annuel 2013 ne correspond donc pas à l'état actuel. La liste actuelle peut être consulté ou téléchargé sur le site de l'ASTV

Peter Anderegg, président de la commission de tir, procède avec ses camarades de la commission à la cérémonie de remise aux ayants-droit aux distinctions.

Les meilleurs tireurs du concours individuel reçoivent traditionnellement un vitrail. Pour 2013 il s'agit de: Ray Jean-Louis, La Chaux du Milieu, (300m, cat A); Meier Leo, Therwil BL, (300m, cat D); Jeker Camille, Wahlen BL, (50m, cat A); Lagler Josef, Einsiedeln, (50m, cat B); Studer Peter, Turgi AG, (50m, cat C); Nast Werner, Schacht bei Reute AR, (25m, cat D) et Odermatt Ruth, Schattdorf UR, (25m, cat E).

Peter Anderegg remercie les membres de la commission de tir et du comité central pour leur travail et leur soutien.

11. Honorariat

Il est une tradition à l'ASTV de mentionner et d'honorer les présidents cantonaux qui ont cédé leur fonction à des forces plus jeunes. Il s'agit de: Hubert Bur, AC SO, Gilbert Klauke, AC GE, Ernst Gnos, AC GL, Charles Gysel, AC SH (excusé) et Hans Jenni, AC ZH. Ils recevaient un présent pour leurs mérites dans le monde du tir en général et pour les tireurs vétérans.

Rudolf Vögtlin, AC BS, se retire comme membre le plus âgé et président de la commission de vérification des comptes. Le comité central le remercie pour son travail et sa disponibilité. Avec les meilleurs vœux pour le futur il reçoit un petit cadeau pour les services rendus. L'assemblée le remercie par des applaudissements soutenus.

Peter Anderegg, président de la commission de tir de l'ASTV se retire pour des raisons d'âge après 8 ans au comité central. Lors de l'AD 2006 à Olten, Peter Anderegg a été élu comme chef de tir pour la région centre. Deux ans après il a été élu comme nouveau chef de la commission de tir. Peter n'était pas seulement un tireur chevronné au fusil et au pistolet mais il fonctionnait dans divers comité. Pendant 47 ans il était membre du comité du club de pistolet de Niederbipp et de la ST Rohr. Pendant 13 ans il fonctionnait dans l'association du district des tireurs d'Aarau. Pendant 13 ans également à l'association des tireurs d'Argovie et enfin 8 ans au comité central de l'ASTV. De plus, il était président du comité d'organisation de la finale des groupes de tireurs pistolet ainsi que président de la commission de tir de la fête cantonale de tir argovien de 1994 et le tir jubilaire de la ST Rohr en 1977. En 1978 il a été nommé membre d'honneur de la ST Rohr. En 1995, l'association argovienne de tir le nommait également membre d'honneur.

Une prestation remarquable qui mérite amplement de nommer Peter Anderegg membre d'honneur de l'ASTV.

L'assemblée des délégués suivait la demande du comité central à l'unanimité et c'est par un grand applaudissement que Peter Anderegg est nommé membre d'honneur de l'ASTV. Le président central lui remettait un présent.

Gérald Détraz, vice-président et membre de la commission de tir de l'ASTV, chef de tir de la région ouest.

Malheureusement on doit parfois changer des projets et des intentions pour des raisons imprévisibles et les adapter aux nouvelles données. Fin décembre 2013, notre très estimé vice-président, membre de la commission de tir et chef de tir de la région ouest, Gérald Détraz est soudainement tombé gravement malade. Il a donc décidé de démissionner immédiatement du comité central.

En 1973 Gérald était élu caissier de la société de tir «Jeunes-Patriotes» de Lausanne. En 1974 il obtient la licence fédérale d'instructeur de tir à l'arme d'ordonnance à Macolin et fonde la sous-section de tir pistolets des «Jeunes-Patriotes». En outre, la même année, il devient trésorier de l'Abbaye de tir de Lausanne. En 2003, Gérald devient le président de la ST «Jeunes-Patriotes» et préside la fusion avec la société «Tir-Court» de Lausanne. En 2005, il préside une nouvelle fusion avec la société de tir de Lausanne-sport. En 2002, il était élu au comité de l'association vaudoise des tireurs vétérans. En 2004, il était élu au comité central de l'ASTV. A la commission de tir, il prend la fonction de chef de tir pour la région ouest et devient responsable du championnat individuel de tir au pistolet à air comprimé. A partir de 2010, Gérald était, en outre, vice-président de l'ASTV. En 1988, Gérald recevait la médaille du mérite de la FST pour 15 ans de fonction importante au sein d'un comité. En 1993, suivait la médaille de reconnaissance cantonale de la société vaudoise des carabiniers pour 20 ans de comité. En 2012, il était nommé membre d'honneur des «Amis des tireurs» Lausanne.

Cet engagement durant de si nombreuses années et la fidélité au devoir justifient également la nomination comme membre d'honneur de l'ASTV.

L'assemblée des délégués suivait la demande du comité central à l'unanimité et c'est par un grand applaudissement que Gérald Détraz est nommé membre d'honneur de l'ASTV.

Malheureusement Gérald Détraz ne peut pas être présent personnellement pour des raisons de santé. Le comité central lui remettra son cadeau à l'occasion.

12. Orientation sur l'état des préparations de la fête fédérale de tir des vétérans 2014

Alois Bach, président des tireurs vétérans thurgoviens

informe les délégués sur l'état des préparatifs de la 25ème fête fédérale de tir des vétérans et peut déclarer – nous sommes sur la bonne voie! Au 04.04.2014, 6'448 tireurs 300m, 570 tireurs 50m et 625 tireurs 25m, soit un total de 7'643 tireurs se sont inscrits. La capacité est de 9'000 tireurs. Le délai d'inscription se termine le 30.06.2014. Jusqu'à ce délai, les cartes de tir seront envoyées. Des inscriptions ultérieures sont toujours possibles. Pour des non-inscrits, nous pouvons garantir une place. Une seule condition: être membre d'une association cantonale des tireurs vétérans. La plupart des participants viennent en car. Celui qui voyage avec les transports publics, sera pris en charge à la gare de Frauenfeld. La condition est que ces tireurs s'inscrivent le plus vite possible au numéro de tél. 079 357 45 05 (voir aussi dans le plan de tir, page 74, en haut). Des réservations des associations cantonales dans la tente de fête sont possibles. Veuillez contacter Walter Gerber, numéro de téléphone et adresse email sont inscrits dans le plan de tir.

Evénements spéciaux:

- 21.08.2014 Journée officielle. L'invitation sera envoyée début juin. La fanfare de l'école de recrues encadrera cet événement.

- 30.08.2014 Tir inter-associations.
- 18.10.2014 Proclamation des résultats au casino de Frauenfeld.

Alois Bach remercie les associations cantonales pour leurs donations.

Vous trouvez plus d'informations sur notre page internet <http://www.esfv2014.ch/fr/>.

Le président central remercie Alois Bach et les collègues thurgoviens pour leur disponibilité, ainsi que d'avoir accepté de prendre cette grande tâche et la responsabilité de l'organisation. Le CO de la 25^{ème} fête fédérale de tir des vétérans nous préparera une magnifique, sympathique et conviviale fête de tir.

Orientation TF Valais 2015

Beat Wüthrich, membre du comité d'organisation de la fête fédérale de tir 2015

informe les personnes présentes de l'état actuel des travaux. Les messages: 1. Nous célébrons une fête de tir avec "main et coeur"! 2. Chez nous l'enthousiasme sportif rencontre la tradition! 3. L'environnement mérite notre respect total! 4. Nous invitons les tireurs et leurs accompagnants au Valais! Le président du CO est Christophe Darbellay. La fête fait partie de "200 ans Valais". La fête durera du 11 juin au 12 juillet 2015 à Rarogne et Viège avec 239 cibles. Nous attendons 40'000 tireuses et tireurs et 30'000 visiteurs. Le budget s'élève à 18,8 millions de francs. La journée officielle aura lieu le 28 juin 2015 à Viège. Arrivée en autos ou transports publics. Depuis Viège des cars PTT sont disponibles jusqu'au centre de fête et de plus il y a des minibus jusqu'à Riedertal. Des places de parkings payantes sont disponibles vers le centre de fête. Vous trouvez des détails sous www.vs2015.ch.

13. Choix du lieu d'organisation pour l'AD 2015

Bruno Jäggi, président de l'AC Lucerne, nous communique que l'association cantonale lucernoise est d'accord d'organiser l'assemblée des délégués ASTV 2015. Comme lieu, il propose l'hôtel Sonne à Reiden.

Par applaudissements, l'assemblée des délégués charge l'association cantonale lucernoise d'organiser la 101^{ème} AD de l'ASTV et ceci le 18 avril 2015. Le président central remercie les camarades lucernois pour la prise en charge de l'AD 2015.

Discours de Paul Röthlisberger, membre du comité de la FST

Il se réjouit, de nous transmettre les salutations du comité central et de la présidente de la FST. En même temps, il remercie pour l'engagement et la bonne collaboration des tireurs vétérans. Il remercie chacun qui nous soutient sur tous les niveaux et sacrifie une grande part de leur temps libre. La vie associative n'est possible qu'avec l'engagement de bénévoles, femmes et hommes.

Le grand engagement des vétérans et vétérans contribue au maintien du sport de tir au paysage sportif de la Suisse. Au mois de décembre de l'année passée, le comité de la FST a élaboré un nouveau concept de communication et l'ont présenté aux présidents des associations. En même temps il a fait une enquête auprès des abonnés de "Tir Suisse". C'est l'assemblée des délégués de la FST du 26 avril 2014 à Lungern qui décidera si et comment le magazine "Tir Suisse" continuera d'exister en 2015. A tour de rôle, on élira le comité, la CG et la CDR.

Concernant le sport d'élite nous participerons en septembre au championnat mondial à Grenade. Dans cette ville, nos athlètes essayeront de gagner des quotas pour les jeux olympiques de 2016. Nos attentes dans nos cadres d'élites sont et doivent être hautes. La FST est convaincue d'atteindre des bons résultats dans les prochaines années. En 2014 la FST commence avec la formation des conducteurs ESA. Ils doivent apprendre aux adultes dans les sociétés les dernières connaissances de la théorie d'entraînement. Aussi dans le tir vous n'avez jamais cessé

d'apprendre. Le 18 mai 2014 le peuple votera sur le GRIPEN. La FST est pour ce projet et recommande à toutes les tireuses et tous les tireurs de voter oui. Pour clore, il félicite tous ceux qui ont accepté un mandat. Il souhaite à tous de la joie et du succès. Il remercie tous ceux qui travaillent en arrière-plan afin que notre sport puisse être réalisé dans les meilleures conditions. Il est persuadé qu'il pourra toujours compter sur les vétéranes et vétérans.

Le président central remercie Paul Röthlisberger pour son message et lui souhaite personnellement le meilleur, la santé et le bien-être.

14. Divers

Le président central oriente l'assemblée sur la votation fédérale du 18 mai 2014 concernant le GRIPEN. Initialement on ne demandait pas de contribution financière des tireurs. Etant donné qu'il y avait quand-même des problèmes financiers, nous avons reçu une demande de participation. Selon l'article 35 de nos statuts le comité central a décidé de soutenir la campagne avec un montant unique de CHF 5'000.00. En respectant notre but de nos statuts (article 3) qui dit que l'ASTV s'engage en faveur d'une défense adéquate du pays et pour le maintien du tir sportif.

Martin Marcel, AC GE,

critique que les déclarations de Alois Bach, président de l'AC TG n'étaient pas disponibles en langue française.

Conclusions du président central

Le président central remercie chaleureusement

- le comité d'organisation pour l'excellente préparation et l'organisation de l'assemblée des délégués. Il prie le président du CO, Michel Talon, de transmettre les remerciements et la reconnaissance aux nombreux bénévoles travaillant en arrière-plan.
- la ville de Montreux pour l'apéro.
- les dames d'honneurs - leur jolie présence produisait un effet agréable par rapports aux discussions statutaires. Elles enrichissaient cette journée par une note féminine.
- un merci particulier est adressé aux hôtes d'honneur pour leur présence et leur intérêt à notre cause.
- les délégués des associations cantonales pour le déroulement rapide et sans difficulté de l'AD et pour la confiance d'avoir accepté les propositions du CC.
- ses camarades du comité central pour la bonne collaboration. Il espère pouvoir compter en futur sur leur soutien et sur une bonne collaboration.
- il souhaite à tous un bon retour dans les foyers. Que le futur accorde à tous une bonne santé, la joie de vivre et la satisfaction. Aux vétéranes et vétérans de tir toujours „bon tir“, et qu'ils puissent encore longtemps s'adonner à notre beau sport. Fidèle à notre slogan

Pour notre plaisir et comme exemple pour notre jeunesse!

La 100ème assemblée des délégués de l'association suisse des tireurs vétérans est close à 16h05.



Walter Ruff
Verbandsaktuar
